

**Canicule :
Les établissements publics hospitaliers et médico-sociaux
des Hauts-de-France assurent leurs missions
avec un engagement remarquable,
et doivent être soutenus à sa hauteur**

Alors que la région Hauts-de-France est placée depuis plusieurs jours en vigilance rouge canicule et que le dispositif ORSAN de niveau 3 est activé, la Fédération hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France salue l'engagement exceptionnel des professionnels hospitaliers et médico-sociaux, pleinement mobilisés pour garantir la continuité des soins.

À ce stade, les établissements tiennent. Les plans de mobilisation interne sont activés dans les hôpitaux ainsi que les plans bleus dans les EHPAD, les cellules de crise se réunissent quotidiennement avec les préfetures, l'Agence Régionale de Santé et les services de secours afin d'anticiper les tensions, partager les informations en temps réel et adapter les réponses aux besoins des territoires.

Il n'y a aujourd'hui aucune rupture dans la prise en charge des patients, mais les signaux de tension sont désormais convergents sur l'ensemble du territoire.

Les établissements font face à une activité soutenue dans un contexte déjà particulièrement fragile ; les SAMU enregistrent une augmentation des appels pouvant atteindre 30 % et les services d'urgences sont fortement sollicités.

Le constat est partagé partout : **les établissements tiennent grâce à l'engagement remarquable de leurs professionnels, mais ils sont fragilisés.**

Ressources humaines, technique, aval des urgences : trois fragilités qui s'accroissent

Les équipes hospitalières et médico-sociales font face simultanément à une hausse de l'activité et aux contraintes notamment familiales liées aux fermetures d'établissements scolaires, tout en assurant une surveillance renforcée des patients les plus vulnérables. Malgré des conditions parfois très difficiles, et la fatigue accumulée, ils continuent d'assurer leurs missions essentielles.

A cela s'ajoutent des questions techniques, avec l'enjeu de la continuité des soins. Les établissements doivent garantir le fonctionnement permanent des blocs opératoires et salles d'accouchement, des services de réanimation, des équipements d'imagerie, de la stérilisation, des réseaux électriques, des groupes froids et équipements techniques ou encore, des serveurs informatiques. Ces infrastructures critiques sont indispensables à la sécurité des patients et exigent une vigilance permanente lors des épisodes de fortes chaleurs.

Les décompensations des personnes âgées augmentent, les retours à domicile deviennent plus complexes et les besoins en soins médicaux et de réadaptation, en hospitalisation à domicile ou en accompagnement médico-social progressent. L'enjeu est désormais d'éviter que les tensions observées aux urgences ne se transforment durablement en saturation des services de médecine, de gériatrie ou des établissements médico-sociaux.

Le changement climatique est désormais un défi sanitaire

Cette nouvelle canicule confirme une réalité désormais incontournable : **le changement climatique constitue une contrainte opérationnelle majeure pour notre système de santé.**

Chaque été, les épisodes de chaleur deviennent plus fréquents, plus longs et plus intenses. Les établissements s'adaptent grâce aux plans blancs, aux plans bleus et à une mobilisation exemplaire des professionnels, mais ces réponses conjoncturelles ne pourront durablement compenser un phénomène désormais structurel.

Une partie du patrimoine hospitalier reste ancienne, parfois construite il y a plusieurs décennies, dans un contexte climatique et selon des normes applicables totalement différents. Adapter ces bâtiments représente des investissements considérables que les établissements ne peuvent financer seuls. La véritable question est de savoir comment construire progressivement des établissements plus sobres, mieux isolés, plus résilients et capables de faire face aux conditions climatiques d'aujourd'hui et de demain.

L'hôpital public ne découvre pas cette réalité, il en subit les conséquences sanitaires en accueillant les patients les plus fragiles, mais il agit également pour adapter ses organisations et réduire son impact environnemental.

Depuis la canicule de 2003, ils ont profondément fait évoluer leur organisation, à la mesure des moyens dont ils disposent : activation des plans canicule et plans bleus, repérage renforcé des personnes les plus vulnérables, adaptation de l'alimentation et de l'hydratation, création d'espaces rafraîchis, réorganisation des flux, limitation des déplacements, renforcement des astreintes, mobilisation des équipes de régulation, travail sur les sorties d'hospitalisation et coordination avec les EHPAD et les acteurs du domicile.

Ils ont également engagé, autant que possible, des investissements structurels : films anti-UV, amélioration de l'isolation thermique, modernisation des réseaux techniques, renouvellement des équipements de ventilation, intégration de la performance énergétique dans les projets de rénovation ou de reconstruction. Ainsi, les établissements les plus récents ou rénovés sont déjà bien adaptés.

Une transition écologique déjà à l'œuvre dans les établissements

Les établissements publics de santé sont donc déjà pleinement engagés dans la transition écologique. Ainsi pour ne citer que quelques exemples :

- Le CHU de Lille a inscrit cette ambition au cœur de son projet d'établissement avec un vaste programme de sobriété énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, le développement du réseau de chaleur urbain et une politique d'achats responsables.
- Le CHU Amiens-Picardie expérimente depuis bientôt 2 ans le transport de prélèvements biologiques par drone au sein du GHT Somme Littoral Sud, afin de diminuer les délais logistiques et l'empreinte carbone.
- Le CH de Valenciennes s'engage à son tour dans ce projet sur son territoire, avec les CH de Maubeuge et Le Quesnoy
- Le CH de Roubaix a mis en place un système de mise en veille énergétique de ses blocs opératoires lorsqu'ils ne sont pas utilisés, réduisant significativement les consommations sans compromettre la sécurité des soins.
- Les nouveaux EHPAD, tels que ceux de Gravelines, Marcq-en-Barœul ou Steenwerck sont quant à eux conçus comme des bâtiments plus sobres, mieux isolés et plus adaptés aux épisodes climatiques extrêmes.

Donner aux établissements les moyens de faire face

Les établissements publics prennent leur part. Ils investissent, innovent et transforment leurs organisations. Ce qui leur manque aujourd'hui n'est ni la volonté ni les projets, mais les moyens de poursuivre cette transformation.

La FHF Hauts-de-France appelle ainsi à :

- **des moyens humains exceptionnels**, permettant de mobiliser rapidement des renforts et des financements afin de soutenir les équipes hospitalières et médico-sociales pendant les épisodes climatiques majeurs ;
- **un renforcement de parcours de prise en charge fluides**, notamment en faveur des filières gériatriques, des soins médicaux et de réadaptation, de l'hospitalisation à domicile et du secteur médico-social afin d'éviter les engorgements hospitaliers ;
- **une stratégie nationale et régionale d'investissement majeure**, permettant d'accélérer la rénovation thermique des établissements, de renforcer leur résilience énergétique, de sécuriser les infrastructures critiques, d'améliorer durablement le confort thermique des patients, des résidents et des professionnels et d'accompagner la transition écologique du système de santé.

Construire dès aujourd'hui les hôpitaux de demain

La canicule agit comme un révélateur : elle démontre que **la transition écologique du système de santé n'est plus une ambition de long terme mais une nécessité immédiate** pour garantir la continuité des soins, la sécurité des patients et la résilience de notre système de santé.

Les établissements publics y sont pleinement engagés. Ils anticipent, coopèrent, innovent et tiennent, mais ils ne pourront durablement répondre à un défi structurel avec des réponses uniquement conjoncturelles.

Donner aux hôpitaux et aux établissements médico-sociaux les moyens de devenir plus sobres, plus résilients et plus robustes est désormais un enjeu majeur de santé publique.

« Alors que comme le reste du pays la région Hauts-de-France traverse un épisode de canicule d'une intensité exceptionnelle, entraînant une hausse de l'activité des services d'urgences et de secours, certains établissements de santé rencontrent des difficultés liées à des bâtiments insuffisamment adaptés à la chaleur, qui rendent parfois difficiles les conditions d'accueil des patients et de travail des professionnels.

Alors que toutes les solutions dont ils disposent déjà sont mises en œuvre, ces difficultés sont les révélatrices d'un besoin d'investissement massif dans la transition écologique et l'adaptation climatique des établissements, à travers une stratégie nationale et régionale adaptée et à la hauteur des besoins.

Malgré ces conditions, les professionnels continuent d'assurer l'accueil et le soin de toutes et tous 24h/24, avec un engagement remarquable pour permettre la continuité du service public.

Face à un dérèglement climatique qu'il n'est plus possible de nier, et dont les hôpitaux subissent directement les conséquences en première ligne, alors même qu'ils sont déjà engagés dans une transformation profonde de leurs organisations et de leurs infrastructures, il devient une nécessité absolue de leur donner les moyens de faire face, dès à présent et avec une visibilité sur le long terme. »

Frédéric Chéreau, Président de la FHF Hauts-de-France

La Fédération hospitalière de France (FHF) réunit au niveau national plus de 1 000 établissements publics de santé (hôpitaux) et 3 800 structures médico-sociales (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes), soit la quasi-totalité des établissements du secteur public.

Dans les Hauts-de-France, la FHF Hauts-de-France représente ainsi 174 établissements publics : 79 centres hospitaliers de toutes tailles, et 95 EHPAD et établissements handicap et enfance.

La FHF remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation :

- Promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux
- Information des professionnels
- Représentation des établissements

Contact presse :

Clémence DE SAINT STEBAN, Chargée de communication FHF Hauts-de-France

03 62 94 38 49 | 06 78 51 51 57 | clemence.desainststeban@chu-lille.fr | www.fhf-hdf.fr |

